

# 'ADHESION'

(La validité de votre adhésion s'étend du 1 octobre au 30 juin de l'année suivante)



'Le Mulot à votre service'

M., Mme, Melle : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Possédez-vous un ordinateur ? : \_\_\_\_\_

Email ? : \_\_\_\_\_

**Le montant de la cotisation annuelle est de 30 €** En cas de double inscription, l'adhésion du conjoint est réduite de **10 €**  
Les cours peuvent se tenir tous les jours, par séances de 2 à 8 heures. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.  
En adhérant, vous acceptez que le 'Mulot d'Echiré' utilise dans son cadre associatif les photos réalisées pendant les formations.  
Le contenu des sessions est donné à titre indicatif. Dans un souci de qualité et d'efficacité, le formateur peut-être amené à les modifier à tout moment. Sauf cas particulier, chaque stagiaire aura accès à un matériel informatique individuel.  
Le règlement s'effectue à la réservation du module choisi. Le chèque sera encaissé à la mise en œuvre dudit module.  
En cas de forte demande, le bureau du « Mulot d'Echiré » se réserve le droit de limiter le nombre d'adhésions pour la saison.

**Toutes les correspondances doivent être adressées au siège social de l'association le 'Mulot d'Echiré'.**

Date : \_\_\_\_\_ Signature, \_\_\_\_\_

Siège Social : Association « le Mulot d'Echiré », Mairie, 1 Place de l'église, 79410 ECHIRÉ

Vos contacts : J. Gourmaud ☎ 05 49 75 04 00, J.P. Chupeau ☎ 05 49 25 70 84, B. Michaud ☎ 05 49 33 26 78  
B. Bonnet ☎ 05 49 25 27 60, C. Poezac'h ☎ 05 49 75 34 46, J. Guignard ☎ 05 49 25 78 72